

# Fiche données de sécurité (REACH)

Selon le Règlement (CE) n°1907/2006 y el Règlement (CE) n° 453/2010

<b>Nom du produit</b>	<b>PEINTURE INDUSTRIELLE - AIR INDUSTRY Brillant-Satiné-Mat</b>	<b>Date de création:</b> 04/16	<b>Remplace :</b> 20.0 04/15
-----------------------	---	-----------------------------------	---------------------------------

## SECTION 1 : Identification du mélange et de l'entreprise

- 1.1 **Identificateur du produit :** PEINTURE INDUSTRIELLE AIR INDUSTRY – VERNIS ACRYLIQUE BRILLANT-SATINÉ-MAT  
1.2 **Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées:** peintures réf 107 à 916  
1.3 **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :**

LLOYD INDUSTRIEL  
ZAE LES PERRUCHES  
Route de Piscop  
95350 SAINT BRICE S/FORET  
Tel. +33 1 34 04 12 20  
E-mail: g.mawart@euracier.com  
Centres Antipoison et de Toxicovigilance

**Numéro de téléphone d'urgence:**

ANGERS: 02 41 48 21 21  
BORDEAUX: 05 56 96 40 80  
LILLE: 0 825 812 822  
LYON: 04 72 11 69 11  
MARSEILLE: 04 91 75 25 25  
NANCY: 03 83 32 36 36  
PARIS: 01 40 05 48 48  
RENNES: 02 99 59 22 22  
STRASBOURG: 03 88 37 37 37  
TOULOUSE: 05 61 77 74 47



1.4

## SECTION 2 : Identification des dangers

### 2.1 Classification du mélange

Santé	Skin irrit.2 - H315: Provoque une irritation cutanée. Eue irrit.2 - H319 : provoque une sévère irritation des yeux. STOT SE 3 - H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Physique	Flamm Aerosol 1 - H222 : Aérosol extrêmement inflammable. H229 : Récipient sous pression : Peut exploser si chauffé.
Environnement	Pas classé

### 2.2 Eléments de l'étiquette

Pictogrammes	 
Mots d'avertissement	Danger Attention
Phrases des risques	H222 : Aérosol extrêmement inflammable H229 : Récipient sous pression: peut exploser si chauffé. H315 : Provoque une irritation cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils de prudence	P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues ou des surfaces chaudes – ne pas fumer. P210: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 : Ne pas perforer, ni brûler, Même après usage. P410+P412 : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. P102 : Tenir hors de la portée des enfants. P261 : Eviter de respirer les aérosols. P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P280 : Porter des gants de protection ou un équipement de protection des yeux.
Information supplémentaire	-
Composants dangereux	Contient : Acétate d'éthyle / Butanone / Acétate de butyle

### 2.3 Autres dangers

Aucun

## SECTION 3 : Composition/information sur les composants

### 3.1 Substances

Ne s'applique pas

### 3.2 Mélanges

Composants dangereux	Nr d'inscription	N° CAS	EC-Nr.	% w/w	Classe et catégorie du danger	Indications de danger	Rem.
Ethyl acetate	01-2119475103-46-xxxx	141-78-6	205-500-4	5-10	Liq.Infl.2, Eye irrit.2, STOT SE3	H225,H319, H336	
Butanone	01-2119457290-43-xxxx	78-93-3	201-159-0	10-20	Liq.Infl.2, Eye Irrit.2, STOT SE-3	H225,H319, H336, EUH066	
Xylene (mixture of isomers)	01-2119488216-32-xxxx	1330-20-7	215-535-7	5-10	Liq.Infl.3, Tox.Ag.4, Irrit. Oc. 2	H226, H312, H332, H315	
Butyl acetate	01-2119485493-29-xxxx	123-86-4	204-658-1	5-12	Liq.Inflim.3, STOT SE3	H226, H336, EUH066	
Ethylbenzene	-	100-41-4	202-849-4	<5	Liq. infl. 2, Tox. Ag.4	H225, H332	
Butane	-	106-97-8	203-448-7	20-25	Gaz inflam. 1, Gaz sous pression	H220,H280	
Propane	-	74-98-6	200-878-9	10-15	Gaz inflam. 1, Gaz sous pression	H220,H280	
Isobutane	-	75-28-5	200-857-2	5-10	Gaz inflam. 1, Gaz sous pression	H220,H280	

## SECTION 4 : Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

**Contact avec les yeux:** Si la substance a touché les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**Contact avec la peau:** Retirer immédiatement les vêtements contaminés et mouiller copieusement la peau atteinte avec de l'eau. Laver ensuite avec du savon et de l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. .

**Inhalation:** Déplacer le sujet à l'air frais. Procurer qu'il/elle reste au chaud et au repos dans une position demi-verticale. Desserrer les vêtements. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Ingestion:** Ne pas faire vomir et appeler un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Contact avec les yeux** Irritant pour les yeux. Provoque des rougeurs et de la douleur.

**Contact avec la peau** Irritant pour la peau.

**Inhalation :** Peut causer des maux de tête, vertiges, fatigue, faiblesse musculaire, somnolence et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

**Ingestion :** Peut causer des maux de gorge, des douleurs abdominales, de la somnolence, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers qui doivent être délivrés immédiatement.

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Consulter toujours un médecin si les symptômes persistent.

### SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Mousse, dioxyde de carbone ou agent en poudre.

#### 5.2 Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange

Les aérosols peuvent exploser s'ils sont exposés à température supérieure à 50 °C. Produits de décomposition dangereuse tels que CO, CO<sub>2</sub>.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients fermés exposés au feu en les aspergeant d'eau. En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées.

### SECTION 6 : Mesures en cas de déversement

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter toutes les sources d'inflammation. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements de protection et des gants appropriés.

#### 6.2 Précautions relatives à l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts publics et des cours d'eau.

Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égouts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser le déversement avec des matériaux absorbants (terre, sable, terre à diatomées ...).

Mettre dans un récipient approprié.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Pour les contrôles d'exposition et mesures de protection personnelle, voir paragraphe 8.

Pour l'élimination des déchets plus tard, suivre les recommandations en vertu du paragraphe 13.

### SECTION 7 : Manipulation et entreposage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se conformer à la législation en vigueur en matière de prévention de risques au travail. Conserver à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Éviter les décharges électrostatiques. Utilisez une prise électrique, de ventilation ou d'éclairage. Utilisez uniquement des outils anti-étincelles. Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs. Assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Bien se laver après manipulation. Porter des gants / des vêtements / des lunettes et des masques de protection. Ayez prêtes, des bouteilles de protection pour les yeux.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Accès interdit aux personnes non autorisées. Tenir hors de portée des enfants. Le produit doit être stocké isolé de la chaleur et des sources électriques. Interdiction de fumer dans la zone de stockage. Éviter le contact direct avec la lumière du soleil. Éviter les conditions d'humidité extrêmes. Tenir à l'écart d'agents oxydants et fortement alcalines et très acides.

#### 7.3 Utilisations finales spécifiques

Vernis

### SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle:

Valeurs INSHT 2012	N° CAS	VLA-ED		VLA-EC	
		ppm	mg/m <sup>3</sup>	ppm	mg/m <sup>3</sup>
Ethyl acetate	141-78-6	400	1460		
Butanone	78-93-3	200	600	300	900
Xylene (mixture of isomers)	1330-20-7	50	221	100	442
Butyl acetate	123-86-4	150	724	200	965
Butane	106-97-8	1000			
Propane	74-98-6	1000			
Isobutane	75-28-5	1000			

VLA – Valeur limite environnementale ED - Exposition quotidienne. EC - Exposition à court terme

#### 8.2 Contrôles d'exposition

<b>Procédures de contrôle:</b>	Assurer une aération suffisante. Conserver à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Éviter les décharges statiques.
<b>Protection individuelle :</b>	Prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de la manipulation du produit. Assurer une ventilation adéquate
<b>Protection respiratoire:</b>	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Masque pour gaz et vapeurs organiques (A, AX) (EN141-143)
<b>Cutanée et mains</b>	Porter des gants de protection (caoutchouc butyle) (374).
<b>Yeux:</b>	Porter des lunettes de sécurité (EN166).

### SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques

État physique	Aérosol
Odeur	Caractéristique
pH	Ne s'applique pas
Point d'ébullition	-12°C à 1 atm.
Point d'éclair	- 82,7°C (Propulsent)
Limite supérieure d'explosivité	9,9% Volume
Limite inférieure d'explosivité	2,2% Volume
Auto inflammabilité	>200°C
Pression de vapeur	Ne s'applique pas
Densité relative	0,750 g/cm <sup>3</sup> à 20°C
Solubilité dans l'eau	Immiscible
Viscosité	Ne s'applique pas

#### 9.2 Information en supplément

No volatile	18,0 % Peso
COV/VOC	91,8 % Peso
COV/VOC	650 g/l

### SECTION 10 : Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité :** Réactions dangereuses non connues si le produit est utilisé selon l'usage prévu.

- 10.2 **Stabilité** : Produit stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.  
 10.3 **Possibilité de réactions dangereuses** : Réactions dangereuses non connues si le produit est utilisé selon l'usage prévu.  
 10.4 **Conditions à éviter** : Eviter toute surchauffe.  
 10.5 **Matières incompatibles** : Conserver à l'écart des agents oxydants puissants et fortement alcalins ou très acides.  
 10.6 **Produits de décomposition dangereuse** : CO, CO<sub>2</sub>.

## SECTION 11 : Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

<b>Inhalation</b> :	Les vapeurs de solvant peut provoquer des nausées, des maux de tête et des vertiges
<b>Ingestion</b> :	Peut causer des troubles gastro-intestinaux
<b>Peau</b> :	Irritant pour la peau
<b>Yeux</b> :	Irritant pour les yeux

### Données toxicologiques

Composants dangereux	N° CAS	DL50 mg/kg voie orale	DL50 mg/kg voie cutanée	CL50 mg/m <sup>3</sup> inhalation
Ethyl acetate	141-78-6	4934- Rabbit	>20000 - Rabbit	>22,5 - Rat
Xylene (mixture of isomers)	1330-20-7	3523 - Rat	12,126 - Rabbit	27,124 - Rat
Butyl acetate	123-86-4	10760 - Rat	>14112 - Rabbit	23,4 - Rat

## SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 **Toxicité** : Non classée  
 Les données éco toxicologiques

Composants dangereux	N° CAS	EC50 - mg/l	IC50 - mg/l - 24h	LC50 - mg/l - 96h.
Ethyl acetate	141-78-6	165 - 48h. Daphnia magna	346 - 48h.	230
Butanone	78-93-3	308-48h.		2993
Xylene (isomers mixture)	1330-20-7	2,21 -72h.	1 -24h.	2,6
Butyl Acetate	123-86-4	44 - 48h. Daphnia magna		18 - 96h.
Butane	106-97-8	4,71 - 96 h. - Algae		
Propane	74-98-6	4,71 - 96 h. - Algae		

- 12.2 **Persistence et dégradabilité** : Non disponible  
 12.3 **Potentiel de bioaccumulation** : Non disponible  
 12.4 **Mobilité dans le sol** : Pas disponible  
 12.5 **Résultats des évaluations PBT et mPMB** : Pas disponible  
 12.6 **Autres effets néfastes** Pas disponibles

## SECTION 13 : Considérations concernant l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

<b>Produit</b>	Éliminer les déchets du produit ainsi que les emballages en prenant toute précaution . Ne pas déverser dans les égouts ou l'environnement. Mener à un point autorisé de collecte de déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	L'élimination des emballages contaminés doit être conforme aux réglementations locales, provinciales et nationales.

## SECTION 14 : Informations relatives au transport

- 14.1 **Numéro ONU**: UN 1950  
 14.2 **Désignation officielle de transport des Nations Unies**: AEROSOLS  
 14.3 **Classes de danger Transports**: Classe: 2.1 / ADR / RID - Code de classification: 5F  
 14.4 **Groupe d'emballage**: Non applicable  
 14.5 **Risques environnementaux** :  
 ADR / RID - Dangereux pour l'environnement, Non  
 IMDG - Polluant marin : Non  
 IATA / ICAO - Dangereux pour l'environnement : Non  
 14.6 **Précautions spéciales pour les utilisateurs**:  
 ADR / RID - Code du tunnel (D)  
 IMDG - Ems: F, D, S-U  
 IATA / ICAO - PAX: 203  
 IATA / ICAO - CAO: 203  
 14.7 **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
 Non applicable

## SECTION 15 : Information normative

- 5.1 **Réglementation et législation de sécurité, santé et environnement spécifique pour le mélange**  
 Directive 2008/47/CE modifiant la directive sur aérosols 75/324/CEE. Directive 99/45/CE. Règlement CE n ° 1907/2006  
 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique**  
 Non disponible

## SECTION 16 : Autres informations

### Explications des phrases de danger

H220 : Aérosol extrêmement inflammable . H280: Contient du gaz a pression: danger d'explosion lorsqu'il est chauffé. H225 : Liquide et vapeurs très inflammables. H226 : Liquide et vapeurs inflammables. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux. H336 : Peut provoquer somnolence ou vertiges. H373 : Peut provoquer des dommages aux organes après une exposition prolonge ou répété. H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et pénétration dans les voies respiratoires. EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

L'information de cette fiche de données de Sécurité de la Préparation se base sur les connaissances actuelles et sur les lois en vigueur de la UE ainsi que les nationales, et en tenant compte du fait que les conditions de travail des utilisateurs restent hors de notre connaissance et contrôle. Le produit ne doit pas s'utiliser à des fins différentes à celles spécifiées sur l'épigraphie 1. C'est toujours sous la responsabilité de l'utilisateur de prendre les mesures appropriées afin de respecter les exigences établies dans la normative locale et dans la législation en vigueur. L'information contenue dans cette Fiche de Données de Sécurité correspond seulement à une description des exigences de sécurité de la préparation et ne doit pas être considérée comme une garantie de ses propriétés.